

Conseil ED 27 Janvier 2022- PV

Présents : C. Alves Da Costa, A. Boscari, A. Wakkach, L. Counillon, B. Bailly-Maitre, H. Schmid, E. Deval, O. Bouvet, A. Krug, M. Janona, V. Van de Bor, N. Loudig, O. Soriani.

Excusés : Marylène Poirié ; Christine Coustau, G. Bernot

Absents : P. Rostagno, J-M. Botto.

Le Conseil, en visio conférence, débute à 13h30.

Ordre du jour :

- **Demande de rattachement à l'ED de l'équipe de Richard Thiery (Laboratoire ANSES, anciennement AFSSA).**

Compte tenu du projet de l'équipe, tout à fait compatible avec le périmètre disciplinaire de l'ED, et de la longue histoire de co-encadrements de thèses avec les laboratoires d'UCA, le Conseil se prononce, à l'unanimité des membres présents, pour un avis favorable au rattachement de cette équipe à l'ED SVS.

- **Formations : Volant de 30 heures d'enseignement attribué par UCA à l'ED SVS.**

L'ED se voit dotée d'un volant de 30 heures d'enseignement pour soutenir l'offre de formations disciplinaires. M. Bailly-Bechet a proposé à notre demande un module de statistiques à 2 niveaux de manière à compléter l'offre dans ce domaine. La cellule « Formation » du Conseil est chargée d'étudier la meilleure manière d'utiliser l'UE de 30h attribuée à l'ED, notamment en prenant en compte l'appréciation des participants aux formations disciplinaires dispensées en 2020-2021.

- **Avancement site web ED SVS**

La structuration du nouveau site est en cours. Il est prévu d'y intégrer les nouvelles modalités pour la demande d'autorisation de soutenance sous ADUM (procédure dématérialisée), dont la mise en place a débuté en Janvier.

- **Evaluation de la requête du Conseil Scientifique de Neuromod à propos d'une inscription en thèse préalablement refusée par l'ED.**

Le Conseil a étudié dans le détail les propositions du Conseil Scientifique de Neuromod pour encadrer cette thèse, compte tenu des problèmes éthiques découlant de la construction du projet. Le Conseil estime que ces propositions ne changent ni la nature, ni la construction du projet. Le Conseil se prononce à l'unanimité des voix pour le maintien d'un avis défavorable à l'inscription du candidat.

- **JEDN 2022**

M. Janona présente un projet de JEDN se déroulant sur 3 jours sur le site de Valrose. Le budget en augmentation laissera au Comité d'organisation la possibilité d'inviter des scientifiques prestigieux.

- **Traitement des demandes de thèses en VAE**

Pour augmenter sa réactivité, le Conseil nomme une cellule VAE composée de 5 personnes (C. Coustau, B. Bailly-Maitre, E. Deval, A. Wakkach, O. Soriani) qui sera chargée de mener la procédure d'évaluation par l'ED (Choix du rapporteur scientifique du périmètre de l'ED, avis sur la candidature).

Le Conseil ne pourra pas prononcer un avis favorable si le CV du candidat ne démontre pas une activité en recherche fondamentale.

- **Sujets de thèse déposés à l'ED**

Le Conseil sera attentif à ce que les projets s'inscrivent strictement dans le périmètre de l'ED. Il veillera notamment à ce que les projets de recherche clinique proposés démontrent une ouverture concrète dans le domaine expérimental et fondamental.

- **Modalités des auditions 2022 (Bourses MESRI)**

Si le contexte sanitaire le permet, les auditions en vue de l'attribution des bourses MESRI se dérouleront en mode présentiel. Les présentations en visio-conférence devront faire objet d'une demande motivée par le candidat/directeur de thèse et seront analysées au cas par cas, selon les conditions suivantes :

- 1) Candidats résidant à l'étranger au moment du concours ;
- 2) Confinement (Covid) ;
- 3) Convocations simultanées dans des universités différentes.

Cette proposition est votée à l'unanimité.

La séance est levée à 17h30